



Centre de ressources
POUR LES ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE

Evaluation des contrats de villes Proposition d'une démarche méthodologique

Il ne suffit pas de rendre compte de ce que l'on fait pour savoir ce que l'on a produit ! Guy Cauquil -

PRINCIPES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation comme aide à la compréhension de la politique publique, aide au changement. Un outil de pilotage, une aide à la décision et non pas un contrôle en vue de sanction.

3 caractéristiques d'une démarche d'évaluation : continue / participative / met l'accent sur les résultats

Préconisation : ne pas élaborer une usine à gaz, mais plutôt une démarche claire et précise.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- 1^{ère} étape : déterminer les instances d'évaluation et le portage de la démarche
- 2^{ème} étape : s'accorder sur les grandes questions
- 3^{ème} étape: expliciter les résultats attendus
- 4^{ème} étape : une affaire de tous, doit associer toutes les parties prenantes ; croiser les différents points de vues /pluralité

➔ 1^{ère} étape : **Déterminer les instances d'évaluation et le portage de la démarche**

L'instance de pilotage de la démarche peut être l'instance du contrat de ville.

La participation des partenaires signataires du CdV (EPCI, Etat, CR,...) est à déterminer en termes d'attribution des tâches de chacun.

Les premières questions : qui évalue ? (en interne / en externe), avec qui ? Quelle collégialité avec les signataires du cdv ?

Préconisations : prévaloir le portage en interne (équipe projet et référent évaluation) *Le « référent » évaluation doit être à la fois impliqué dans le CdV et garant de la démarche et de son suivi : comment l'articuler avec l'équipe/projet*

➔ 2^{ème} étape : **Les questionnements évaluatifs : le cœur du 'référentiel ' d'évaluation**

Evaluer, c'est bien plus que constater et mesurer. C'est répondre à des questions qui semblent stratégiques aux pilotes de l'action publique (quelle valeur, quelle utilité, quelle efficacité, au profit de qui ?.. etc...)

- Cibler les priorités : objectifs /thématiques au regard du contrat
- Décliner les objectifs et formuler des hypothèses

Préconisation : Choisir 2 ou 3 questions dans l'un des 7 registres

Questions à/aux	Registres	Modalités	
Politique de pilotage	Cohérence	Valeurs/finalités	
	Pertinence	Besoins/diagnostic	C'est interroger le diagnostic
Conduite de l'action	Effectivité	Réalisation	Bilan annuel= suivi des réalisations
	Efficacité	Résultats/impacts	Atteindre les résultats dans un délai raisonnable (les définir)
	Faisabilité	Modalités de réalisation	Les conditions de mise en œuvre
	Efficienc	Coût/résultats/valeurs	
Politique et stratégique	Attractivité	des diverses parties prenantes	A qui cela profite ? Analyse des intérêts

➡ 3^{ème} étape : expliciter les résultats attendus et définir les critères et indicateurs

La place centrale des résultats attendus : mesure des écarts entre Résultats attendus et Résultats atteints ; analyser les causes de ces écarts (au regard des conditions de faisabilité) ; traitement des causes.

- Ne pas confondre résultats et réalisations
- Associer opérateurs à la définition des RA

La question du recueil des données est souvent délicate : la difficulté majeure est de faire remonter les informations (nécessité de travailler avec les structures et non seulement avec les personnes en poste). Un sujet à organiser avec les partenaires signataires.

Avoir des outils de suivi et de réalisation des actions programmées, qui sont nécessaires à la fois pour 1/ les rapports annuels et 2/ la démarche d'évaluation.

- Engagement d'outils d'observation et de recueil de données :
 - Données de suivi précises auprès des porteurs de projet
 - outils CGET sur les enquêtes annuelles de suivi au niveau de chaque dispositif : PRE, adultes relais
 - outil CGET : liste des entrées possibles pour conduire ce questionnaire (thématiques, public prioritaire). Mise à disposition des données GISPro, système d'information du CGET sur BOP 147 + par contrat (par action : thématique suivant la nomenclature CGET, montants)

Préconisation : Vérifier la cohérence entre RA et finalités des actions

- ➔ **4^{ème} étape : une affaire de tous, doit associer toutes les parties prenantes ; croiser les différents points de vues /pluralité**

Qui associer à l'évaluation ?

- tout le monde n'est pas concerné par tout : la nature des QE touche différemment les divers types d'acteurs de la PV
- sortir du tout ou rien : selon les types d'acteurs, ce ne sont pas les mêmes questions évaluatives qui sont mises en débat (efficacité, pertinence,..)
- Rester pragmatique
- Etre cohérent avec les effets attendus de l'évaluation
- La participation des acteurs varie selon que l'on vise une aide à la décision ou une mobilisation

Mobiliser les acteurs adéquats selon les registres de l'évaluation

- Registres politiques et stratégiques : politiques, institutions, citoyens
- Registres fonctionnels : opérateurs, usagers, financeurs

Mobiliser les outils adéquats selon les divers registres de l'évaluation :

- Registres politiques et stratégiques : instance pluraliste, débat public
- Registres fonctionnels : enquête, focus groupe, évaluation participative

